

*Collectif d'Accueil des Réfugiés en Trièves (CART)
Accueil, Aide, Accompagnement des jeunes et Mineurs Isolés Étrangers (3aMIE)*

Formation civique associative

manuel d'apprentissage

Introduction

En plus du cours en ligne et des quiz d'entraînement, nous vous proposons ce document imprimable, divisé en deux parties, « À savoir » et « Apprendre à répondre ».

La première partie contient l'essentiel des connaissances théoriquement requises pour l'examen civique. Nous avons suivi strictement les modalités précisées par l'arrêté du 12 octobre 2025, (ci-après « l'arrêté »). Il décrit les 16 thèmes, répartis en 5 chapitres, dans lesquels sont puisées les 40 questions de l'examen.

- Principes et valeurs de la République
 - Devise et symboles : *3 questions*
 - Laïcité : *2 questions*
 - Mises en situation : *6 questions*
- Système institutionnel et politique
 - Démocratie et droit de vote : *3 questions*
 - Organisation de la République : *2 questions*
 - Institutions européennes : *1 question*
- Droits et devoirs
 - Droits fondamentaux : *2 questions*
 - Obligations et devoirs : *3 questions*
 - Mises en situation : *6 questions*
- Histoire, géographie et culture
 - Périodes et personnages historiques : *3 questions*
 - Territoire et géographie : *3 questions*
 - Patrimoine français : *2 questions*
- Vivre dans la société française
 - S'installer et résider en France : *1 question*
 - L'accès aux soins : *1 question*
 - Travailler en France : *1 question*
 - Autorité parentale et système éducatif : *1 question*

Le même arrêté précise les connaissances attendues dans chacun des thèmes. Nous en reproduisons l'essentiel ci-dessous dans la partie « À savoir ». Pour chaque thème, nous donnons des exemples typiques de questions officielles dont la réponse est supposée connue. Les détails et les explications figurent dans les résultats des quiz.

Pour chacune des 40 questions, 4 réponses sont proposées, parmi lesquelles une seule est correcte. Les 40 questions doivent être traitées en 45 minutes maximum. Cela laisse donc environ une minute pour lire et comprendre une question, examiner les 4 réponses, et décider laquelle est la bonne. Une non-réponse étant considérée comme une erreur, il y a toujours intérêt à répondre, même sans être sûr.

Il est impossible de maîtriser toutes les connaissances nécessaires pour répondre à coup sûr à chacune des 40 questions. Il est donc indispensable de développer une stratégie pour deviner quelle réponse est la bonne. Cette stratégie sera expliquée dans la partie « Apprendre à répondre ».

À savoir

Principes et valeurs de la République

Devise et symboles

Dans les deux premiers articles de la Constitution de 1958, plusieurs phrases sont importantes et donnent lieu à des questions. Le sens des mots doit être connu.

- La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.
- La langue de la République est le français.
- L’emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
- L’hymne national est « La Marseillaise ».
- La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».
- Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

La dernière phrase est précisée par la première de l’article 3 :

- La souveraineté nationale appartient au peuple qui l’exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

L’arrêté mentionne six « symboles républicains » : le drapeau ; l’hymne ; la devise ; Marianne ; la fête nationale (14 juillet) ; le coq. Les trois premiers figurent dans l’article 2 de la Constitution ; ils sont donc officiels. On apprend ailleurs que le coq est un symbole « non officiel », sans que la notion de symbole officiel soit explicitée. Il n’est pas utile de connaître toutes les paroles de la Marseillaise. Il faut en connaître la première phrase et l’auteur.

Exemples de questions :

- ★ Quelle est la devise de la France ? (*Liberté, Égalité, Fraternité*)
- ★ Sur quel document peut-on voir Marianne ? (*Sur une carte d’identité*)
- ★ Que porte Marianne sur la tête ? (*Un bonnet phrygien*)
- ★ Complétez ces paroles de la Marseillaise : “Aux armes ! Formez vos bataillons” (*citoyens*)
- ★ Quel symbole de la République peut-on voir sur les maillots de l’équipe de France de football ? (*Le coq*)
- ★ Quel symbole de la République est tricolore ? (*Le drapeau*)
- ★ Quelle est la place de la langue française dans la République ? (*C’est l’unique langue officielle*)
- ★ La liberté de circulation permet à toute personne de : (*se déplacer librement*)
- ★ Le principe d’égalité signifie que : (*la loi est la même pour tous*)

- ★ Que signifie le mot fraternité dans la devise française ? (*Solidarité entre les citoyens*)

Laïcité

La laïcité est la notion la plus difficile à appréhender. Ses trois principes doivent être compris :

- liberté de conscience ;
- séparation des églises et de l'état ;
- égalité de tous devant la loi.

Une fois les principes compris, la multiplicité des situations et des exceptions engendre une foule de casse-têtes. Par exemple, la loi de 1905 stipule que l'État ne finance aucun culte. Mais cela ne concerne pas les édifices religieux dont il est propriétaire. Cela ne concerne pas non plus les établissements d'enseignement privés confessionnels. Sans compter que la loi ne s'applique pas sur tout le territoire.

Les conséquences de la laïcité diffèrent selon que l'on se trouve :

- dans un établissement de service public (mairie, administration) ;
- dans l'espace public (dans la rue ou sur une place) ;
- dans un établissement d'enseignement public (école, collège, lycée) ;
- dans un établissement d'enseignement privé ;
- dans une entreprise privée ;
- dans un lieu de culte.

L'arrêté précise en outre que l'histoire de la notion doit être connue. À part la loi de 1905, il faut savoir que la liberté de conscience figure dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Il faut aussi connaître la loi de 2004 sur le port de signes religieux à l'école (publique).

Exemples de questions :

- ★ De quelle année date la loi de séparation des Églises et de l'État ? (*1905*)
- ★ Quel droit est garanti par la laïcité ? (*La liberté de conscience*)
- ★ A-t-on le droit de changer de religion ? (*Oui, toujours*)
- ★ Que permet le principe de laïcité ? (*Avoir ou ne pas avoir de religion*)
- ★ Qu'est-ce que la laïcité ? (*La séparation des Églises et de l'État*)
- ★ Que dit la loi de 1905 ? (*La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte*)

Mises en situation

Les mises en situation du chapitre « Principes et valeurs de la République » ne sont pas explicitées par le ministère. Cependant, dans une situation donnée, il n'est pas trop difficile de trouver quelle est la bonne réponse si on suit une certaine logique. Chacun des trois mots liberté, égalité, fraternité, donne lieu à des mises en situation. Concernant le premier, il est important de comprendre la justification des limitations des libertés, par exemple pour raison de sécurité publique. Pour ce qui est de l'égalité, les droits des femmes et la lutte contre les discriminations constituent un réservoir de questions. Les bonnes réponses vont bien sûr dans le sens de la non-discrimination. Pour ce qui est de la fraternité, elle doit être reliée à la solidarité sociale et intergénérationnelle.

Les questions de situations liées à la laïcité sont plus difficiles. Il existe des manuels entiers sur le sujet, dont les questions proposées dans ce site ont été extraites. Le plus souvent les bonnes réponses vont dans le sens du dialogue et de la tolérance, à l'encontre d'une interprétation trop stricte de la loi de 1905.

Exemples de questions :

- ★ Lors d'une réunion, une personne a tenu des propos négationnistes. Elle invoque sa liberté d'expression : est-ce légitime ? (*Non*)
- ★ Dans une entreprise, une employée saisit le conseil de prud'hommes, après avoir constaté des différences de salaire à niveau égal avec ses collègues masculins. Obtiendra-t-elle gain de cause ? (*Oui*)
- ★ Une personne en surendettement en appelle à la solidarité sociale et invoque le principe de fraternité pour ne pas payer ses impôts. En a-t-elle le droit ? (*Non*)
- ★ Au nom de la laïcité, un père d'élève refuse que son enfant assiste à une sortie scolaire pour visiter une cathédrale. A-t-il raison ? (*Non*)
- ★ Dans un collège privé, le directeur refuse l'accès à une élève portant une abaya, au nom de la loi de 2004. A-t-il raison ? (*Non*)
- ★ Dans le hall d'une mairie, le maire a fait installer une crèche au moment de Noël. Est-ce légal ? (*Non*)
- ★ Dans un hôpital public, une patiente refuse d'être examinée par un homme pour des raisons religieuses. Obtiendra-t-elle gain de cause ? (*Oui*)
- ★ Des parents d'élèves juifs et musulmans demandent qu'il y ait des repas sans porc à la cantine d'une école publique. Obtiendront-ils gain de cause ? (*Oui*)

Système institutionnel et politique

Démocratie et droit de vote

Outre la définition de la démocratie comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », l'important dans ce thème est la séparation des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire. Il faut savoir que le Parlement (députés et sénateurs) exerce le pouvoir législatif, le président de la République et les ministres exercent le pouvoir exécutif, les juges et les magistrats le pouvoir judiciaire. Le rôle du Conseil constitutionnel comme garant de la conformité des lois doit aussi être connu.

Des questions peuvent aussi porter sur le principe de l'État de droit (le fait que la Loi est au-dessus de tous). Les conditions pour être électeur sont souvent demandées (majorité à 18 ans, droits civils et politiques).

Exemples de questions :

- ★ Que garantit l'État de droit ? (*L'égalité devant la loi*)
- ★ Est-ce que le vote est obligatoire ? (*Non*)
- ★ À partir de quel âge a-t-on le droit de voter ? (*18 ans*)
- ★ Qui possède le pouvoir exécutif ? (*Le Président et son gouvernement*)
- ★ Qu'est-ce que le pouvoir législatif ? (*Discuter et voter les lois*)
- ★ Qui dirige l'action du gouvernement ? (*Le premier ministre*)
- ★ Qui nomme le premier ministre ? (*Le président de la République*)
- ★ De quoi le Parlement est-il composé ? (*De l'Assemblée nationale et du Sénat*)
- ★ L'autorité judiciaire est exercée par : (*les juges et les magistrats*)

Organisation de la République

En liaison avec le thème précédent, il convient de connaître les modes d'élection et de désignation (suffrage universel direct pour le Président et les députés, indirect pour les sénateurs, nomination par le Président pour les ministres). Les durées de mandats reviennent souvent dans les questions (5 ans pour les mandats nationaux (président, députés), 6 ans pour les mandats locaux, dont les sénateurs). On demande parfois les nombres de députés (577) et de sénateurs (348).

À part l'organisation générale du pouvoir et la séparation des trois pouvoirs, il convient de comprendre le principe de la décentralisation, et identifier les collectivités territoriales (communes, départements, régions). Que le préfet soit le représentant de l'État dans les départements revient souvent dans les questions. On est également censé savoir que la gestion des écoles incombe aux communes, celle des collèges aux départements, celle des lycées aux régions. Les nombres de régions (18), de départements (101) et de communes (35 000) peuvent être demandés.

Exemples de questions :

- ★ La séparation des pouvoirs est un principe fondamental. Quels sont les trois pouvoirs concernés ? (*Législatif, Exécutif, Judiciaire*)
- ★ Qui est élu lors des élections législatives ? (*Les députés*)
- ★ Qui sanctionne l'auteur d'un vol ? (*Le tribunal correctionnel*)
- ★ Qui gère les collèges publics ? (*Les départements*)
- ★ Comment sont désignés les maires ? (*Par le conseil municipal*)
- ★ Qui représente l'État dans un département ? (*Le préfet*)
- ★ Qui vote les lois ? (*Le Parlement*)

Institutions européennes

On ne peut pas attendre que chacun devienne spécialiste de l'effarante complexité du droit européen. A minima, on doit connaître les principales étapes de la construction européenne (CECA en 1951, CEE en 1957, UE en 1992, euro en 2002). Chacun est censé savoir : qu'il y a douze étoiles d'or sur fond bleu dans le drapeau européen ; que la devise est « Unie dans la diversité » ; que l'hymne, « L'Ode à la joie », provient d'une symphonie de Beethoven ; que la journée de l'Europe est célébrée le 9 mai. Il est parfois demandé le nombre de députés européens (720) et le siège du parlement (Strasbourg), ainsi que le siège de la Commission européenne (Bruxelles).

Exemples de questions :

- ★ En quelle année la Communauté Économique Européenne a-t-elle été créée ? (*1957*)
- ★ Quel traité concerne la construction de l'Union européenne ? (*Maastricht*)
- ★ En quelle année la citoyenneté européenne a-t-elle été créée ? (*1992*)
- ★ Combien d'états font partie de l'Union européenne au premier janvier 2025 ? (*27*)
- ★ À quelle fréquence les élections européennes sont-elles organisées ? (*Tous les 5 ans*)
- ★ Où est le siège de la banque centrale européenne ? (*Francfort*)

Droits et devoirs

Droits fondamentaux

Le texte de référence est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui fait partie du bloc de constitutionnalité. Il faut connaître les articles 1, 2 et 4 :

- Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.
- Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.
- La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Parmi les droits individuels fondamentaux garantis par la loi figurent la liberté de conscience, d'expression, de circulation, de mariage, de divorce. On doit aussi connaître les libertés collectives (liberté d'association, liberté syndicale, droit de grève).

Exemples de questions :

- ★ Au nom de quoi l'État justifie-t-il la restriction des droits ? (*Au nom de l'intérêt général, de la santé publique, de l'intérêt collectif*)
- ★ Comment s'appelle le texte qui énonce les droits et devoirs des personnes résidant en France ? (*La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*)
- ★ De quelle année date la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? (*1789*)
- ★ Qu'est-ce que la liberté d'expression ? (*La liberté de dire ce que l'on pense*)
- ★ Quel droit permet à une personne de se défendre devant la justice ? (*Le droit à la sûreté*)
- ★ La peine de mort est : (*abolie en France*)
- ★ Est-il toujours possible de divorcer ? (*Oui*)
- ★ Quelle liberté permet à une personne de ne pas avoir de religion ? (*La liberté de conscience*)

Obligations et devoirs

À part le respect de la loi, les candidats doivent savoir que tous les résidents ont l'obligation de déclarer leurs impôts, de trier leurs déchets, de porter secours à une personne en danger. Les citoyens doivent en plus participer à la défense nationale (Journée Défense et Citoyenneté), à la justice (jurys d'assise) et à la vie politique (même si le droit de vote n'est pas obligatoire). Plusieurs questions portent sur la typologie des infractions, des moins aux plus graves : contraventions, délits, crimes. Il faut connaître des exemples de chacun des types d'infractions et on demande aussi parfois un ordre de grandeur des peines, et quels sont les tribunaux qui les prononcent.

Les rôles respectifs de la police et de la gendarmerie peuvent être demandés. Les deux sont des forces de l'ordre, la première intervenant plutôt en milieu urbain, la seconde en milieu rural.

Exemples de questions :

- ★ Qu'est-ce qu'une infraction ? (*Un acte ou un comportement interdit par la loi*)
- ★ Quelle est l'infraction la plus grave ? (*Le crime*)

- ★ Est-ce obligatoire de déclarer ses impôts chaque année en France ? (*Oui*)
- ★ Faut-il réduire ses déchets ? (*Oui*)
- ★ Déposer un lave-linge cassé sur le trottoir est : (*interdit*)
- ★ Est-ce légal d'être marié à plusieurs personnes en même temps ? (*Non*)
- ★ Que doit faire une victime de violences ? (*Parler et se faire aider*)

Mises en situation

Les situations les plus difficiles sont celles où deux libertés ou deux obligations entrent en contradiction. Par exemple, quand l'expression légitime d'une opinion devient-elle une insulte (atteinte à la dignité), ou un délit (négarion de crime contre l'humanité) ?

Comme pour les autres mises en situation, le principe de non discrimination aide souvent à trouver la bonne réponse.

Des situations plus faciles portent sur le fait d'abandonner ses déchets : c'est interdit et puni par la loi ; et ce, même s'il s'agit d'une pratique courante (mégot de cigarette).

Exemples de questions :

- ★ Des parents refusent de faire vacciner leur nouveau-né contre la coqueluche, au nom de leur liberté fondamentale. Ont-ils raison ? (*Non*)
- ★ Un conducteur refuse le port de la ceinture de sécurité, en invoquant le principe de liberté. A-t-il raison ? (*Non*)
- ★ Le curé d'un village souhaite organiser une procession religieuse dans les rues. En a-t-il le droit ? (*Oui*)
- ★ Un salarié a été licencié pour avoir participé à une manifestation syndicale. A-t-il raison de saisir le conseil de prud'hommes ? (*Oui*)
- ★ Un propriétaire souhaite détruire un bien classé monument historique, au nom de son droit de propriété. L'État peut-il s'y opposer ? (*Oui*)
- ★ Le propriétaire d'un journal décide de le fermer, car un article dans ce journal a dénoncé ses pratiques immobilières illégales. En a-t-il le droit ? (*Non*)
- ★ Un maire interdit la distribution de tracts dans sa ville, au nom de la propreté des rues. Les partis politiques peuvent-ils contester son arrêté ? (*Oui*)

Histoire, géographie et culture

Périodes et personnages historiques

La quantité de repères historiques demandés par l'arrêté est imposante :

- les principales périodes historiques : la monarchie (jusqu'en 1789), la Révolution française (à partir de 1789, 1^{re} République en 1792), l'empire de Napoléon et la création du Code civil (début du XIX^e siècle), la constitution de l'empire colonial français et l'abolition de l'esclavage (1^{re} moitié du XIX^e siècle), l'installation de la République avec l'école laïque, gratuite et obligatoire (à partir de 1880) ;
- les grandes étapes du XX^e siècle dont les conflits mondiaux : Première Guerre mondiale (1914-1918), Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : la Shoah, la Résistance (l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle devenu président de la République en 1958), droit de vote des femmes (1944), création de l'ONU (1945), création de la Communauté économique européenne (1957) ;

- les principales étapes de la construction de la Ve République et du système politique actuel ainsi que les présidents de la République : Constitution de la Ve République, instauration du suffrage universel direct pour les élections présidentielles (1965), décolonisation de l'empire colonial français en Asie et en Afrique (1950-1962), l'abolition de la peine de mort par le président François Mitterrand (1981), naissance de l'Union européenne (1992) et de l'euro (2002).

Exemples de questions :

- ★ Dans quelle ville les rois de France étaient-ils couronnés (*Reims*)
- ★ Quel était le surnom de Louis XIV ? (*Le Roi-Soleil*)
- ★ Quel roi de France a été guillotiné pendant la Révolution française ? (*Louis XVI*)
- ★ En quelle année Napoléon est-il devenu empereur ? (*1804*)
- ★ En quelle année l'esclavage a-t-il été aboli définitivement en France ? (*1848*)
- ★ Qui a rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire ? (*Jules Ferry*)
- ★ Depuis quelle année l'école publique est-elle gratuite ? (*1881*)
- ★ Qui était une figure de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale ? (*Jean Moulin*)
- ★ Où a eu lieu le débarquement en 1944 ? (*En Normandie*)
- ★ En 1944 qu'est-ce qui a changé pour les femmes ? (*Le droit de vote*)
- ★ Qui a fondé la Ve République ? (*Le général de Gaulle*)
- ★ Depuis quand les Français élisent-ils le président de la République au suffrage universel direct ? (*1965*)
- ★ Sous quel président a été abolie la peine de mort en France ? (*François Mitterrand*)

Territoire et géographie

Voici ce qui est demandé par l'arrêté.

- Se repérer dans l'espace : connaître les fleuves français ; les principaux massifs montagneux ; nommer et localiser les 10 principales métropoles françaises ; les principaux ports ; les 6 régions les plus peuplées ; connaître les 5 Départements et Régions d'outre-mer-DROM et savoir qu'il existe d'autres territoires ultramarins ;
- Connaître la situation géographique de la France dans le continent européen : connaître les États ayant des frontières avec la France ; connaître les mers et océans qui bordent la France ;
- Savoir établir un lien entre géographie et démographie : savoir que la population française est d'environ 68 millions d'habitants en 2025 et qu'en France 9 personnes sur 10 habitent dans des aires urbaines ; savoir que la France est la 1ère destination touristique au monde et que les principales régions touristiques en France sont dans les grandes villes, sur les côtes (Côte d'Azur, littoral atlantique, Bretagne et Normandie) et dans les montagnes (Alpes et Pyrénées) ;
- Savoir établir un lien entre géographie et économie : savoir que les principales activités économiques se situent à proximité des grandes villes et des axes de communication (autoroutes, voies ferrées).

Exemples de questions :

- ★ Quel océan borde la côte ouest française ? (*Atlantique*)
- ★ Quelle mer se situe entre la France et l'Angleterre ? (*La Manche*)
- ★ Quel fleuve traverse Paris ? (*La Seine*)
- ★ Quelle est la plus haute montagne de France ? (*Le Mont-Blanc*)

- ★ Quelle chaîne de montagnes est située entre la France et l'Italie ? (*Les Alpes*)
- ★ Quel pays a une frontière avec la France métropolitaine au nord-est ? (*L'Allemagne*)
- ★ Quelle île française est située dans l'océan Indien ? (*Mayotte, La Réunion*)
- ★ Quel département français a une frontière avec le Brésil ? (*La Guyane*)
- ★ Quel est le chef-lieu de la région Bretagne ? (*Rennes*)
- ★ Où se trouvent les principales activités économiques en France ? (*Dans les grandes agglomérations*)
- ★ Où habite la majorité des Français ? (*Dans l'aire d'attraction d'une métropole*)

Patrimoine français

Sur ce point, l'arrêté reste remarquablement vague, à part en ce qui concerne la langue française. Il demande de connaître (exemples tirés des questions officielles ajoutés par nous en italiques) :

- les principaux monuments historiques et lieux emblématiques de la France ;
Mont Blanc, Mont Saint-Michel, musée du Louvre, tour Eiffel
- les artistes et auteurs français ;
Molière, Jean de la Fontaine, Voltaire, Victor Hugo, Charles Baudelaire, George Sand, Marguerite Yourcenar, Eugène Delacroix, Auguste Rodin, Auguste Renoir, Paul Cézanne, Claude Debussy, Maurice Ravel, Marc Chagall, Joséphine Baker, Marguerite Yourcenar, Simone de Beauvoir, Albert Camus, Jean-Paul Sartre
- les principaux plats de la gastronomie française ;
Cassoulet, choucroute, bœuf bourguignon
- les principales fêtes célébrées en France et les traditions qui les accompagnent ;
Fête nationale, Noël
- le rayonnement de la langue française dans le monde : Organisation internationale de la Francophonie, nombre de personnes francophones (321 millions), cinquième langue mondiale.

Exemples de questions :

- ★ Quel célèbre philosophe des Lumières a dénoncé l'esclavage ? (*Voltaire*)
- ★ Quelle œuvre a été écrite par Victor Hugo ? (*Notre-Dame de Paris, Les Misérables*)
- ★ Dans quel grand musée parisien est exposée la Joconde ? (*Louvre*)
- ★ Qui a peint "La liberté guidant le peuple" ? (*Delacroix*)
- ★ Quel peintre célèbre a peint "Les Nymphéas" ? (*Monet*)
- ★ À quelle occasion a été construite la Tour Eiffel ? (*Exposition universelle de 1889*)
- ★ Qui était Marie Curie ? (*Une physicienne et chimiste*)
- ★ Quel monument historique se trouve sur une île en Normandie ? (*Le Mont Saint-Michel*)
- ★ Quand célèbre-t-on Noël ? (*Le 25 décembre*)

Vivre dans la société française

S'installer et résider en France

L'arrêté recommande de « connaître les démarches essentielles pour garantir son installation et sa résidence dans le respect de la loi » :

- les démarches du quotidien : souscription à une assurance responsabilité civile,

échange du permis de conduire, obligation de déclarer ses revenus, obligation d'effectuer un changement d'adresse ;

- les démarches relatives au séjour en France : procédures de demande et renouvellement du titre de séjour ;
- les démarches d'accès à la nationalité française : le principe d'assimilation, les procédures de déclaration ou de demande de naturalisation ;
- les démarches relatives à la situation familiale : déclarer une naissance, un mariage, un divorce, un décès auprès des différentes institutions et organismes, connaître les démarches essentielles pour l'accès aux prestations familiales et sociales ;
- les démarches relatives au logement : savoir identifier les différents acteurs de la recherche de logement, connaître et comprendre les droits et obligations d'un propriétaire, connaître et comprendre les droits et les obligations d'un locataire.

Exemples de questions :

- ★ Quel numéro d'urgence permet d'appeler la police ? (*Le 17*)
- ★ Quelle action peut réaliser le locataire d'un logement sans l'autorisation du propriétaire ? (*Repeindre un mur*)
- ★ Quel mariage est reconnu légalement (*Le mariage civil*)
- ★ Quelle aide permet aux personnes qui ont des difficultés financières d'avoir un avocat ? (*L'aide juridictionnelle*)
- ★ Après avoir obtenu le permis de conduire, que faut-il faire pour pouvoir conduire sa voiture ? (*L'assurer*)

L'accès aux soins

Le thème comprend deux volets, le parcours de santé et les droits du patient. Concernant le parcours de santé, il s'agit de connaître :

- les différentes offres de soin (hôpitaux, cliniques, urgences, médecin traitant, spécialistes) ;
- la prise en charge (assurance maladie, mutuelle) ;
- les obligations vaccinales ;
- les numéros d'urgence.

En ce qui concerne les droits du patient :

- le principe de libre choix du praticien dans le respect du bon fonctionnement du service en cas de prise en charge à l'hôpital ;
- le principe de confidentialité : respect du secret médical ;
- le droit à l'information.

Exemples de questions :

- ★ Quel numéro d'urgence permet d'appeler le SAMU ? (*Le 15*)
- ★ Auprès de quel organisme faut-il demander le remboursement des frais de santé ? (*Caisse primaire d'assurance maladie*)
- ★ À quoi sert la carte Vitale ? (*Au remboursement des frais de santé*)
- ★ Qu'est-ce que le tiers payant ? (*Paiement direct des soins par l'Assurance maladie*)
- ★ En cas de problème de santé non urgent, à qui faut-il s'adresser en premier ? (*À son médecin traitant*)
- ★ Quel est l'objectif des vaccinations obligatoires ? (*Protéger la santé de la population*)

Travailler en France

Il s'agit des principales notions du droit du travail :

- le cadre général : durée légale de travail, des congés, contrat, conditions de sécurité au travail, règlement intérieur, droit syndical, droits associés (formation, équivalence de diplôme, droit à la formation linguistique) ;
- les démarches et les acteurs pour rechercher un emploi ;
- les démarches et les acteurs pour entreprendre en France.

Plusieurs questions insistent sur le rôle de France Travail.

Exemples de questions :

- ★ Le travail non déclaré est : (*illégal*)
- ★ À partir de quel âge un mineur peut-il travailler ? (*16 ans*)
- ★ Qui peut demander un congé parental d'éducation ? (*Tout salarié ayant un an d'ancienneté*)
- ★ Qui a le droit de se syndiquer ? (*Tous les salariés d'une entreprise*)
- ★ Quelle est la première démarche à réaliser pour chercher un emploi ? (*S'inscrire à France Travail*)
- ★ Quelle est la mission de France Travail ? (*Accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises*)
- ★ Qu'est-ce que le SMIC ? (*Le salaire minimum interprofessionnel de croissance*)

Autorité parentale et système éducatif

La notion centrale est celle d'autorité parentale. Il faut savoir qu'elle ne dépend pas du statut du couple : qu'ils soient mariés ou divorcés, les parents gardent les mêmes obligations et les mêmes responsabilités vis-à-vis de leurs enfants mineurs, qui sont protégés par la loi.

Quelques questions portent sur le système éducatif. Il faut savoir que l'instruction est obligatoire de 3 à 16 ans, et si l'instruction à la maison est possible, elle est soumise au contrôle de l'Inspection. On doit connaître les motifs d'absence reconnus, et que ces motifs n'incluent pas les oppositions au contenu des enseignements. L'organisation du système scolaire est aussi à connaître, de même que les droits et devoirs des parents d'élève.

Exemples de questions :

- ★ Où faut-il déclarer la naissance d'un enfant ? (*À la mairie*)
- ★ Quand faut-il déclarer son enfant au service d'état civil de la mairie ? (*Dans les 5 jours suivant l'accouchement*)
- ★ Depuis le 1er juillet 2021, quelle est la durée du congé paternité ? (*28 jours*)
- ★ L'autorité parentale prévoit l'obligation : (*de surveillance et de protection*)
- ★ Est-il possible de punir physiquement ses enfants ? (*Non*)
- ★ En cas de divorce, qui exerce l'autorité parentale ? (*Chacun des deux parents*)
- ★ Auprès de quelle institution les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'école publique ? (*En mairie lors de la première inscription*)
- ★ L'instruction des enfants est obligatoire de : (*3 à 16 ans*)
- ★ Comment s'appelle le diplôme passé par les élèves à la fin du collège ? (*Diplôme national du brevet*)
- ★ Des parents ne respectent pas l'obligation d'instruction pour leurs enfants. Quelle sanction maximale risquent-ils ? (*Une amende de 1500 euros*)

Apprendre à répondre

Vous êtes capable de répondre sans hésiter à chacune des 40 questions ? Bravo, profitez-en ! Vous avez notre respect et notre admiration : vous en savez beaucoup plus sur la France que l'immense majorité des Français.

Sinon, vous êtes comme la plupart des candidats : vous ne maîtrisez pas toutes les notions, vous ne comprenez pas certaines réponses, et vous n'êtes pas sûr.e de vos choix. Comment procéder pour répondre quand même à toutes les questions, même celles que vous ne maîtrisez pas, en maximisant vos chances de choisir la bonne réponse parmi les quatre proposées ? Dans les quiz, nous avons ajouté le niveau « initiation », précisément pour vous entraîner à détecter le plus rapidement possible la bonne réponse parmi les quatre : à ce niveau elle est la plus vraisemblable, la plus raisonnable, la moins absurde. Mais aux autres niveaux, le doute est en général légitime.

Dans ce qui suit, nous vous proposons quatre critères, illustrés sur des exemples.

- Choisir la réponse de bon sens.
- Choisir la réponse la plus inclusive.
- Choisir la réponse la plus précise.
- Choisir la réponse la plus longue.

Pour chaque exemple, nous indiquons quel raisonnement doit vous conduire à la bonne réponse, même sans la connaître.

Choisir la réponse de bon sens

Définir exactement ce qu'est le bon sens n'est pas chose facile. Au fil des exemples qui suivent, et de votre entraînement sur le niveau « initiation », vous allez développer votre propre intuition, et donc améliorer vos scores.

En application de la liberté individuelle, quelle proposition est correcte ? Une personne peut :

- insulter une autre personne
- faire l'apologie de la haine raciale
- vivre avec la personne de son choix
- exploiter une autre personne par la contrainte

Les mots « insulter », « haine », « contrainte », marquent les mauvaises réponses. La bonne réponse, marquée par le mot « choix », est en accord avec une question sur la liberté individuelle.

Que peut faire un usager du service public dans une mairie ?

- Distribuer des tracts appelant à adopter sa religion
- Exprimer sa religion en respectant le fonctionnement du service
- Manifester bruyamment ses croyances
- Allumer un feu de la Saint-Jean dans le hall

« Appelant », « bruyamment », « feu », marquent les mauvaises réponses. La réponse qui contient « respectant » est cohérente avec le principe de laïcité, c'est donc la bonne réponse.

Pourquoi le principe de laïcité doit-il être respecté à l'école ?

- Pour enseigner les ravages historiques des religions
- Pour décourager les élèves de leur pratique religieuse
- Pour permettre à chaque élève de penser librement
- Pour enseigner les dangers de l'athéisme

« Ravages », « décourager », « dangers » marquent les mauvaises réponses. La réponse qui contient « librement » est cohérente avec le principe de laïcité, c'est donc la bonne réponse.

Qu'est-ce que la liberté d'association ?

- Le droit de se réunir pour partager un intérêt commun
- Le droit de se réunir pour chasser les étrangers
- Le droit de se réunir pour donner le pouvoir aux Russes
- Le droit de former un syndicat du crime

« Chasser », « Russes », « crime » marquent les mauvaises réponses. La réponse qui contient « commun » est cohérente avec la liberté d'association, c'est donc la bonne réponse.

Que porte Marianne sur la tête ?

- Un chapeau à plume
- Un bonnet phrygien
- Rien
- Un foulard

Vous n'avez pas particulièrement remarqué la coiffure de Marianne, mais vous devinez qu'elle en porte une (puisque'on vous le demande). Ce n'est pas un chapeau à plume (malcommode à sculpter), ni un foulard (paradoxal dans le contexte actuel). Il reste le bonnet phrygien : c'est forcément la bonne réponse, même si vous ignorez ce que c'est.

Quelle collectivité territoriale est responsable des transports régionaux ?

- L'État
- Le département
- La région
- La communauté de communes

Au vu de l'adjectif « régionaux », vous répondrez bien sûr « La région ».

Quand sont élus les sénateurs ?

- Lors des élections législatives
- Lors des élections européennes
- Lors les élections municipales
- Lors des élections sénatoriales

Même si vous ne connaissez pas l'adjectif « sénatoriales », vous remarquez que sa racine est commune avec « sénateurs ». La réponse correspondante est forcément la bonne.

Quelles sont les affaires traitées par le conseil de prud'hommes ?

- Les imprudences routières
- Les litiges entre hommes
- Les litiges individuels entre un employeur et un salarié
- Les imprudences dans la pratique sportive

C'est le contraire de l'exemple précédent. Si vous ignorez le mot « prud'hommes », le risque est de tomber dans le piège de l'analogie : il n'a pas de rapport avec les réponses contenant « imprudences » ou « hommes ». La bonne réponse est la troisième.

La loi est l'expression de :

- la volonté générale
- l'opinion majoritaire
- l'Assemblée nationale
- l'union des partis politiques

Remarquez que la première réponse est la moins restrictive : les trois autres sont limitées à une partie de la population ou un groupe. « La volonté générale » est donc la bonne réponse.

Que garantit l'État de droit ?

- Un salaire décent pour tous
- Un accès à internet
- La liberté de conscience
- L'égalité devant la loi

Ici encore la bonne réponse est la plus générale : c'est la dernière.

Quel texte est le plus difficile à modifier ?

- Le CV d'un candidat à l'élection présidentielle
- La Constitution
- Le Code civil
- Le Journal officiel de la République française

Vous ne connaissez pas les procédures de modification de la Constitution, pas plus que la grande majorité de la population française. Mais vous savez que la Constitution est au-dessus de toutes les autres lois. Il est logique que ce soit le texte le plus difficile à modifier.

Choisir la réponse la plus inclusive

Dans de nombreux cas, la bonne réponse est la plus inclusive, la moins discriminatoire, celle qui établit le moins de restrictions dans la population. Ce critère simple permet souvent de répondre aux mises en situation.

Un employeur refuse d'embaucher des femmes dans son entreprise. Que dit la loi ?

- C'est une infraction punie par le Code du travail
- Il a raison si la pénibilité du travail le justifie
- C'est toléré pour les petites entreprises
- Il fait ce qu'il veut dans son entreprise

Effectivement un employeur n'a pas le droit de refuser d'embaucher des femmes : c'est une discrimination fondée sur le sexe. La bonne réponse est donc la première.

Un candidat aux élections municipales promet, s'il est élu, de réserver les logements sociaux de la commune aux seuls habitants natifs de la commune. Cette promesse est :

- légale, si elle est approuvée par référendum communal
- illégale, car seul le préfet décidera
- illégale, car elle instaure une discrimination fondée sur l'origine, contraire au principe d'égalité
- égale, s'il y a déjà trop d'étrangers

La mesure est bien sûr illégale, comme toute discrimination. La bonne réponse est la troisième.

Une annonce pour un poste recherche un “jeune diplômé (25-35 ans)”. Cette formulation est-elle licite ?

- Non, sauf pour les emplois nécessitant une condition physique particulière
- Non, car elle constitue une discrimination fondée sur l'âge
- Oui, c'est une justification d'expérience professionnelle
- Oui, car le chômage des jeunes est un fléau social

L'annonce est illicite, la bonne réponse est la seconde.

Travailler sans être déclaré est :

- recommandé pour les étrangers
- interdit par la loi
- réservé aux femmes
- admis pour les jeunes

Trois réponses mentionnent une catégorie de population : « étrangers », « femmes », « jeunes ». La bonne réponse est donc la seconde.

Concernant l'accès aux soins, quelle proposition est correcte ?

- Il est offert aux citoyens français seulement
- Il est refusé à ceux qui en abusent
- Il est offert à toute personne résidant en France, légalement ou non
- Il est réservé aux plus riches

L'exemple est similaire : la réponse la moins restrictive est la troisième. C'est la bonne.

À qui est accessible la contraception ?

- À toutes et à tous
- Aux femmes
- Aux hommes
- Aux personnes de moins de 26 ans

Même situation. La bonne réponse est la moins restrictive, la première.

Choisir la réponse la plus précise

Il est fréquent que la bonne réponse, pour être irréprochable, soit particulièrement détaillée, voire rédigée en langage technique ou juridique d'un niveau supérieur aux autres. C'est un bon moyen de la détecter.

Quand peut-on visiter gratuitement des lieux culturels en France ?

- Pendant les vacances scolaires
- Toute l'année, sauf pendant les jours fériés
- Durant les jours fériés, sauf le 1er mai
- Pendant les Journées européennes du patrimoine

Vous ignorez ce que sont les Journées européennes du patrimoine ? C'est le cas de la majorité des français. Mais peu importe, c'est précisément parce que cette réponse est la seule dont la formulation vous est inconnue, qu'elle est la bonne.

Un bail locatif est valide s'il est :

- signé par les deux parties devant notaire

- fait par écrit en autant d'exemplaires qu'il y a de parties, conformément au modèle réglementaire
- enregistré à la mairie du lieu du logement
- enregistré au greffe du tribunal de commerce

L'expression « conformément au modèle réglementaire » doit vous alerter : elle marque la bonne réponse, celle qui est conforme aux textes officiels.

À quoi sert un titre de séjour ?

- à justifier l'internement dans un centre de rétention administrative
- à accélérer l'obligation de quitter le territoire français
- à attester du droit d'un étranger à séjourner, et éventuellement travailler, en France
- à obtenir plus rapidement un rendez-vous à l'OFPRA

Observez les verbes des quatre réponses : « justifier », « accélérer », « attester », « obtenir ». Celui qui appartient le plus au vocabulaire juridique est « attester ». C'est lui qui marque la bonne réponse, la troisième.

A-t-on le droit d'insulter publiquement quelqu'un parce qu'il est différent (handicap, apparence physique, sexe,...) ?

- On n'a pas le droit d'insulter publiquement quiconque ; le caractère discriminatoire est une circonstance aggravante
- On ne peut insulter personne, handicapé ou non c'est pareil
- Il vaut mieux éviter d'insulter quelqu'un pour son apparence physique
- C'est excusable si l'apparence de la personne est provocante

Ici l'expression « circonstance aggravante » appartient au vocabulaire du droit pénal. Elle marque la bonne réponse, la première.

Un juge d'instruction, en charge d'une affaire sensible, reçoit un ordre téléphonique du ministère de la Justice, lui demandant de classer l'affaire sans suite. Il devrait :

- Refuser, car l'autorité judiciaire doit exercer ses fonctions en toute indépendance
- Obéir, car le ministre est son supérieur hiérarchique
- Obéir, mais en demandant un ordre écrit pour se couvrir
- Saisir le président de la République

Dans ce cas, « autorité judiciaire », « exercer ses fonctions » relèvent du vocabulaire administratif. C'est la marque de la bonne réponse, la première.

Une loi impose à tous les candidats à un concours de la fonction publique de fournir une photographie d'identité. Cette mesure est :

- Légitime pour identifier les candidats
- Obligatoire pour des raisons de sécurité
- Susceptible de favoriser des discriminations à l'embauche et contraire au principe d'égal accès aux emplois publics
- Utile pour trier les candidats sérieux

Les expressions techniques sont « discriminations à l'embauche » et « principe d'égal accès ». Vous en déduisez que la bonne réponse est la troisième.

Une association reconnue d'utilité publique organise une collecte de fonds. Elle utilise ces fonds pour financer les campagnes électorales d'un parti politique. Cette utilisation est :

- légale, seulement si le parti partage les objectifs de l'association

- illégale, car les associations reconnues d'utilité publique ont des obligations de gestion désintéressée et ne peuvent financer les partis politiques
- illégale si l'association a perçu des subventions publiques
- légale à condition que le parti finance l'association

Ici « reconnues d'utilité publique » et « obligations de gestion désintéressée » sont les expressions techniques qui marquent la bonne réponse, la seconde.

Une loi adoptée en urgence, sans débat parlementaire suffisant, restreint fortement la liberté de la presse, au prétexte de lutter contre le terrorisme ; le Conseil constitutionnel, saisi, pourrait la censurer au motif :

- qu'il ne contrôle pas la lutte contre le terrorisme
- que seul le président de la République peut initier de telles lois
- que la lutte contre le terrorisme relève du pouvoir exécutif, pas du pouvoir judiciaire
- que la restriction apportée à une liberté fondamentale n'est pas proportionnée à l'objectif poursuivi

Ici les expressions techniques sont « liberté fondamentale » et « proportionnée ». Elles marquent la bonne réponse, la quatrième.

Une loi instaure un couvre-feu national permanent de 21h à 6h, sauf dérogation exceptionnelle délivrée par la préfecture. Un citoyen conteste cette mesure devant le Conseil constitutionnel, arguant qu'elle porte une atteinte excessive à la liberté de circulation. Le Conseil pourrait annuler au motif :

- que seul le maire peut instaurer un couvre-feu
- que le couvre-feu relève du gouvernement
- qu'une telle restriction permanente n'est pas proportionnée à l'objectif de sécurité publique en l'absence de circonstances exceptionnelles
- qu'il porte atteinte au droit de propriété

Ici la différence entre la bonne réponse (la troisième) et les autres est flagrante : « proportionnée », « objectif de sécurité publique », « absence de circonstances exceptionnelles ».

Choisir la réponse la plus longue

Relisez les exemples de la section précédente, en particulier les mises en situation : dans chaque cas, la bonne réponse est aussi la plus longue. Il y a une raison à cela : pour exprimer la bonne réponse, il faut utiliser un vocabulaire plus technique, et souvent aussi donner plus de précisions ; d'où la longueur. Voici quelques autres exemples.

Quelle est la mission de France Travail ?

- Créer des emplois en France
- Accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises
- Recenser les besoins en travailleurs français
- Remettre la France au travail

La réponse la plus longue est la seconde ; c'est la bonne.

Que garantit la liberté d'expression ?

- Le droit de circuler
- Le droit de résister à l'oppression
- Le droit de parler, écrire, imprimer librement
- Le droit de travailler

La réponse la plus longue est la troisième ; c'est la bonne.

La liberté de circulation permet à toute personne de :

- exprimer ses opinions
- créer une entreprise
- résister à l'oppression
- se déplacer librement dans le pays

La réponse la plus longue est la quatrième ; c'est la bonne.

Quel est le rôle du gouvernement ?

- Il détermine et conduit la politique de la nation
- Il contrôle les lois votées par le Parlement
- Il juge les délits commis par le Président
- Il décide des lois

La réponse la plus longue est la première ; c'est la bonne.

Quel est le rôle du président de la République ?

- Il contrôle l'action de la justice
- Il décide des lois
- Il paie les salaires des fonctionnaires
- Il assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics

La réponse la plus longue est la quatrième ; c'est la bonne.

À quelle liberté la PMA fait-elle référence ?

- La liberté d'opinion
- La liberté d'avoir des enfants
- La liberté d'expression
- La liberté d'association

La réponse la plus longue est la seconde ; c'est la bonne.

Cela veut-il dire qu'il faut systématiquement choisir la réponse la plus longue ? Non, certainement pas. Il faut d'abord répondre avec ses connaissances, le plus vite possible. Ensuite, sur chacune des questions restantes, il faut se demander :

- Y a-t-il une réponse de bon sens ?
- Y a-t-il une réponse plus inclusive ?
- Y a-t-il une réponse plus précise ?

Si après avoir appliqué ces trois critères il reste encore un doute, alors plutôt que de ne rien répondre, il vaudra mieux cocher la réponse la plus longue.

Bonne chance !